

Rapport du Président concernant la première réunion du Groupe de travail permanent sur les systèmes de documentation des captures (CDS WG)
(en ligne, le 5 juin 2025)

Le présent rapport a été préparé par le Président pour pouvoir en débattre lors de la deuxième réunion du Groupe de travail permanent sur les systèmes de documentation des captures (CDS WG) et de la 18^e réunion du Groupe de travail chargé d'élaborer des mesures de contrôle intégré (IMM), qui auront lieu du 17 au 20 juin 2025, dans un format hybride, la réunion en personne se tenant à Bruxelles (Belgique).

1. Ouverture de la réunion

Cette réunion s'est concentrée exclusivement sur les questions liées au système eBCD (système électronique de documentation des captures de thon rouge).

2. Désignation du rapporteur

Le Secrétariat de l'ICCAT s'est porté volontaire pour faire office de rapporteur.

3. Adoption de l'ordre du jour

Le Président a présenté brièvement l'ordre du jour et a invité les CPC à proposer des points supplémentaires à inclure dans l'ordre du jour. Le Maroc a proposé d'ajouter un point concernant l'interopérabilité entre son système national et le système eBCD, dans le but d'éviter la duplication des données. Il a également été convenu de discuter du document « Système électronique de documentation des captures de thon rouge - Mise à jour technologique » [CDS1_JUN_03/i2025] de TRAGSA. L'ordre du jour figure à l'**appendice 1**.

La liste des participants figure à l'**appendice 2**.

4. État général du système eBCD

TRAGSA a présenté des données concernant les activités de soutien du système eBCD en 2024, y compris les volumes d'appels et de courriels de soutien qui étaient principalement des actions liées aux rôles des administrateurs des CPC.

5. Examen/progress des développements du système eBCD et des estimations coût/temps reçues

5.1 Questions développées et mises à jour dans l'environnement de production

TRAGSA a présenté les fonctionnalités qui ont été développées et mises en œuvre depuis la dernière réunion du CDS et qui sont maintenant opérationnelles dans l'environnement de production du système eBCD :

- Paragraphe 102 de la *Recommandation de l'ICCAT amendant la Recommandation 21-08 établissant un plan pluriannuel de gestion du thon rouge dans l'Atlantique Est et la Méditerranée* (Rec. 22-08) : Programme régional d'observateurs de l'ICCAT (ROP)
- Référence 5.5.5 : Développement d'une fonctionnalité permettant de regrouper les poissons provenant du même pavillon d'origine/de la même opération de pêche conjointe (JFO). (deuxième phase)
- Référence 3.4 : comparaison interannuelle des codes des marques
- Référence 5.5.6 : Mortalité pendant le remorquage
- « Info-bulle » pour les présentations de produits

TRAGSA a également mis en évidence d'autres améliorations du système qui ne sont pas directement visibles pour les utilisateurs mais qui contribuent à l'optimisation des performances du système.

5.2. Questions relatives aux estimations de coûts disponibles mais dont le développement n'a pas encore été approuvé

5.2.1 Référence 3.1. Discussion initiale sur l'intégration de la « transformation à bord » dans le système eBCD

TRAGSA a rappelé l'estimation des coûts et du temps qu'ils avaient préparée pour inclure cette fonctionnalité dans le système. Certaines CPC ont demandé si la nouvelle fonctionnalité proposée permettrait de compléter la section relative à la transformation après ou avant la section relative au commerce, et si les madragues ou les fermes pouvaient commercialiser des produits non transformés (entiers). Une autre CPC a fait part de l'incertitude juridique et des difficultés de mise en œuvre si plus d'un opérateur était autorisé à remplir la section et a donc indiqué qu'elle préférerait attribuer la responsabilité exclusive au capitaine du navire de transformation.

À la suite d'une discussion plus approfondie et compte tenu de la nécessité d'une plus grande flexibilité dans cette fonctionnalité, il a été demandé à TRAGSA de réfléchir aux points soulevés et de présenter une version mise à jour du document d'exigences lors de la deuxième réunion du Groupe de travail permanent sur les systèmes de documentation des captures (CDS WG), des discussions techniques parallèles pouvant se poursuivre entre-temps par correspondance.

5.2.2 Référence 5.5.3: la rubrique de transport dans la section TD doit être obligatoire et inclure les dates de départ et d'arrivée

Sur la base des préoccupations exprimées précédemment par une autre CPC, d'autres discussions bilatérales ont été encouragées, dont les résultats seront communiqués au CDS-WG lors d'une prochaine réunion.

5.3. Liste des questions considérées comme « ouvertes », mais au sujet desquelles aucune décision n'a été prise

5.3.1 Référence 4.1 : Vérification par recoupement du poids moyen de la capture totale et du poids moyen des spécimens échantillonnés. Marquage

Il a été rappelé que la proposition est liée à la [Recommandation de l'ICCAT amendant la Recommandation 22-16 amendant la Recommandation 21-18 concernant l'application du système eBCD \(Rec. 24-16\)](#) concernant les règles relatives à la taille minimale et la possibilité d'échantillonner pour déterminer le poids des poissons individuels lorsqu'ils sont marqués. Il a également été rappelé que le Groupe de travail permanent pour l'amélioration des statistiques et des mesures de conservation de l'ICCAT (PWG) a convenu que le CDS-WG travaille avec TRAGSA pour développer une nouvelle fonctionnalité dans le système eBCD afin de permettre la vérification croisée entre le poids moyen des captures totales dans le système eBCD et les poids approximatifs des poissons individuels visés dans la dérogation au paragraphe 5d de la [Rec. 24-16](#).

Une CPC a noté que la dérogation étant désormais permanente, le système devrait être en mesure de soutenir les vérifications, y compris par le biais de vérifications croisées, d'alertes ou de notifications en cas de divergences entre le poids moyen du système et celui de l'échantillonnage.

TRAGSA a indiqué ne pas être au courant des changements apportés dans la [Rec. 24-16](#), mais s'est engagé à l'examiner et à la contacter par courriel si elle a besoin d'informations supplémentaires. La tenue d'autres discussions bilatérales entre les CPC concernées a également été encouragée. Il a été convenu que, sur cette base, cette question serait abordée lors des prochaines réunions et que TRAGSA serait mieux à même de fournir une estimation actualisée des délais et des coûts.

5.3.2 Question du Japon sur l'obtention des données nécessaires au calcul des taux de croissance

Une CPC a rappelé que certaines CPC ont exprimé des inquiétudes quant au temps nécessaire pour analyser la proposition sur le calcul des taux de croissance, mais a noté qu'il n'y a rien de nouveau à signaler pour le moment et a donc suggéré de reporter la discussion sur ce point à une prochaine réunion.

6. Document de discussion sur l'application du document électronique de capture du thon rouge (eBCD) au projet pilote de stockage de courte durée du thon rouge vivant [CDS1_JUN_05/i2025]

Une présentation a été faite sur le projet pilote et en particulier sur la manière dont le système eBCD a été utilisé, en notant que le système actuel ne prend pas en compte ce type d'opération. Il a été expliqué qu'il a donc fallu utiliser des solutions pratiques, telles que l'inclusion d'une ferme fictive dans le système et l'attribution de rôles multiples à des navires individuels. Dans cette optique, il a été proposé d'entamer des discussions sur les améliorations futures du système, y compris la création d'un rôle spécifique pour les opérateurs de stockage/ de cage de stockage de spécimens vivants et d'autres fonctionnalités dédiées.

Une autre CPC a fait part de ses préoccupations, faisant remarquer que l'introduction de ces changements du système au cours d'un projet pilote pourrait être prématurée. Elle a rappelé que la *Résolution de l'ICCAT sur un projet pilote de stockage de courte durée du thon rouge vivant (Rés. 22-07)* comportait une clause de révision qui devrait être appliquée avant de passer à une Recommandation et de procéder à des changements techniques dans le système.

Après quelques discussions supplémentaires, il a été convenu de poursuivre les discussions techniques, notamment sur la base de l'examen du projet pilote prévu plus tard dans l'année.

7. Travaux intersessions futurs sur l'eBCD, si nécessaire

Bien que la prochaine réunion du CDS WG ne se concentrera pas spécifiquement sur le système eBCD, une mise à jour sur les questions pertinentes, si le temps le permet, serait utile pour guider les activités intersessionnelles concernant l'eBCD. On a également encouragé de travailler par correspondance sur les points mentionnés.

8. Autres questions

8.1 Maroc – Intégration des données eBCD : Prochaines étapes vers l'interopérabilité

La nécessité d'assurer l'interopérabilité entre son nouveau système national de gestion de l'information et le système eBCD a été soulignée afin d'éviter la double saisie des données. Ils ont également demandé de la documentation technique sur le transfert de données, les formats et les protocoles pour développer leur système national afin qu'il soit compatible avec le système eBCD et ont exprimé le souhait d'obtenir une orientation de la part de TRAGSA.

TRAGSA a compris que le Maroc demandait une documentation technique sur la mise en œuvre de l'interopérabilité par le biais d'un système asynchrone, tel qu'une interface de programme d'application (API) ou un service Web. Étant donné que le système eBCD ne prenait pas en charge cette fonctionnalité à l'époque, il serait nécessaire de la développer. TRAGSA a confirmé qu'ils avaient la capacité technique et l'expérience pour le faire et a proposé une réunion avec l'équipe informatique du Maroc pour en discuter plus avant.

Le Président a souligné l'importance de l'interopérabilité qui devrait être abordée lors des prochaines réunions du CDS-WG, et a souhaité que le Groupe de travail soit tenu informé de ces discussions.

8.2 Mise à jour technique du système eBCD

TRAGSA a présenté un document soulignant la nécessité de migrer le système eBCD en raison de l'obsolescence de sa technologie sous-jacente, la principale préoccupation étant que Microsoft a mis fin au soutien de la version 4.0 en 2016. TRAGSA a conclu qu'à son avis, la seule solution viable était de migrer l'ensemble du système eBCD vers un cadre plus moderne, ce qui nécessiterait une reprogrammation complète et une migration de la base de données eBCD.

D'une manière générale, le Groupe de travail a fait remarquer qu'il lui était difficile d'évaluer pleinement les éléments techniques étant donné que son rôle est davantage axé sur les besoins commerciaux du système que sur la conception technique.

Les CPC ont approuvé la raison d'être d'une migration potentielle et l'importance de garantir la stabilité et la sécurité du système, mais se sont interrogées sur le processus, les coûts et les prochaines étapes. Une CPC a été surprise que la proposition semble provenir du fournisseur actuel plutôt que d'être basée sur une évaluation du Secrétariat de l'ICCAT accompagnée d'informations supplémentaires sur les coûts-avantages, les risques et les options. À cet égard, l'importance d'une analyse détaillée des risques et des avantages et du respect des règles de passation des marchés a été soulignée. Des inquiétudes ont également été exprimées quant aux coûts élevés reflétés dans le document, qui reviennent à doubler le budget actuel de l'eBCD. Enfin, il a été noté que les discussions sur toute autre nouvelle fonctionnalité devraient également dépendre de la décision sur la refonte générale du système plutôt que de développements isolés à l'avenir.

Une autre CPC a noté que le système avait été lent pour les utilisateurs et a espéré que la mise à niveau prévue améliorerait la vitesse de traitement et les performances. Cependant, elle a également exprimé son inquiétude quant aux changements potentiels de l'interface utilisateur qu'impliquerait une mise à jour majeure, en particulier en ce qui concerne la période d'adaptation dont les utilisateurs réguliers pourraient avoir besoin.

Le Secrétariat a précisé qu'il avait demandé le document à TRAGSA et a souligné que le principal risque était l'absence de soutien technique en cas de défaillance du système. Le Secrétariat a également fait remarquer que l'obsolescence est un risque inhérent à toutes les technologies de l'information. Le Secrétariat a souligné les avantages et les inconvénients qu'il y a à demander cela à TRAGSA plutôt que de lancer un nouvel appel d'offres. D'une part, TRAGSA avait une connaissance approfondie du système, ce qui garantissait la continuité, tandis que d'autre part, un appel d'offres pouvait offrir une participation plus large, mais risquait d'entraîner des retards et des coûts différents. Le Secrétariat a confirmé qu'une procédure d'appel d'offres pourrait être lancée si le Groupe de travail ou la Commission décidait de s'engager dans cette voie.

Pour l'avenir, il a été jugé utile d'identifier les avantages et les inconvénients relatifs des différentes options du système, avec la contribution de TRAGSA, du Secrétariat, des CPC et des experts en informatique. Sur la base de ces éléments et d'une meilleure compréhension des ressources disponibles, le Groupe de travail serait mieux à même de déterminer la solution technique la plus appropriée.

Le Secrétariat a été invité à fournir ces éléments et les prochaines étapes possibles, y compris les procédures de passation de marchés. Entre temps, d'autres contributions techniques de TRAGSA seraient également les bienvenues. On a encouragé la présentation d'une mise à jour sur cette question lors de la deuxième réunion du Groupe de travail permanent sur les systèmes de documentation des captures (CDS WG).

9. Adoption du rapport

Ce rapport sera adopté lors de la deuxième réunion du Groupe de travail permanent sur les systèmes de documentation des captures (CDS WG), qui aura lieu du 17 au 20 juin 2025, en format hybride, la réunion en personne se déroulant à Bruxelles, en Belgique.

Appendice 1

Ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. Désignation du rapporteur
3. Adoption de l'ordre du jour
4. État général du système eBCD
5. Examen/progrès des développements du système eBCD et des estimations coût/temps reçues
6. Document de discussion sur l'application du document électronique de capture du thon rouge (eBCD) au projet pilote de stockage de courte durée du thon rouge vivant [CDS1_JUN_05/i2025]
7. Travaux intersessions futurs sur l'eBCD, si nécessaire
8. Autres questions
9. Adoption du rapport et clôture

Liste des participants* ¹

PARTIES CONTRACTANTES

ALGÉRIE

Melikechi, Hamza

16000 Alger

Tel: +213 661 898 447, E-Mail: melikechihamza2@gmail.com

Tamourt, Amira ¹

ministère de la Pêche & des Ressources Halieutiques, 16100 Alger

CANADA

Kadivar, Leila

Tel: +1 343 596 9087, E-Mail: leila.kadivar@dfo-mpo.gc.ca

Kerwin, Jessica

Large Pelagic Resource Manager, Fisheries and Oceans Canada, 200 Kent Street, Ottawa, ON K1A 0E6

Tel: +1 613 291 7480, E-Mail: jessica.kerwin@dfo-mpo.gc.ca

UNION EUROPÉENNE

Khalil, Samira

European Commission, DG Maritime Affairs and Fisheries, Unit B-1 "International Affairs, Law of the Sea and RFOs", Joseph II - 99 3/74, 1049 Brussels, Belgium

Tel: +32 2 298 03 39; +32 229 11111, E-Mail: samira.khalil@ec.europa.eu

Marot, Laura

European Commission, DG MARE B2, 99 Rue Joseph II, B-1049 Brussels, Belgium

Tel: +32 229 82243, E-Mail: laura.marot@ec.europa.eu

Ansell, Neil

European Fisheries Control Agency, Avenida García Barbón 4, 36201 Vigo, España

Tel: +34 986 120 658; +34 698 122 046, E-Mail: neil.ansell@efca.europa.eu

Avignon, Frédérique

Direction générale des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture, 1 place Carpeaux, 92800 Ile de France, France

Tel: +33 660 883 604, E-Mail: frederique.avignon@mer.gouv.fr

Bošnjak, Marija

Ministry of Agriculture, Directorate of Fisheries, Service for aquaculture, Office Split, Trg hrvatske bratske zajednice 8, 21000, Croatia

Tel: +385 21 444 062, Fax: +385 21 444 027, E-Mail: marija.bosnjak@mps.hr

Bouts, Leon

EFCA, Avenida García Barbón 4, 36201 Vigo, España

Tel: +34 664 656 563, E-Mail: leon.bouts@efca.europa.eu

Conte, Fabio

Dipartimento delle Politiche Europee e Internazionali, Ministero dell'agricoltura, della sovranità alimentare e delle foreste - Dipartimento delle politiche competitive, della qualità agroalimentare, della pesca e dell'ippica, Direzione Generale della Pesca Marittima e dell'Acquacoltura - PEMAC III, Via XX Settembre, 20, 00187 Rome, Italy

Tel: +39 06 4665 2838, Fax: +39 06 4665 2899, E-Mail: f.conte@masaf.gov.it

Gatt, Mark ¹

Ministry for Agriculture, Fisheries, Food and Animal Rights Fort San Lucjan, Triq il-Qajjenza, Department of Fisheries and Aquaculture, Malta Aquaculture Research Centre, QRM 3303 Qormi, Malta

* Chef de Délégation

¹ En raison de la demande de protection des données émise par quelques délégués, les coordonnées complètes ne sont pas mentionnées dans certains cas.

Herrador Benito, Ruth

Jefa de servicio BFT y Mediterráneo, Secretaría General de Pesca, Ministerio de Agricultura, Pesca y Alimentación de España, Subdirección General de Control e Inspección y Lucha contra la Pesca Ilegal, C/ Velázquez 147, 28002 Madrid, España

Tel: +34 913 476 150; +34 648 768 905, E-Mail: rherrador@mapa.es; ruth.herrador@correo.gob.es

Lopes, Vera

DGRM, Av. Brasilia, 1449-030 Lisboa, Portugal

Tel: +351 962 103 780, E-Mail: vlopes@dgrm.pt

Monteiro, Inês

Higher Technician, DGRM, Portugal

E-Mail: imonteiro@dgrm.pt

Orozco, Lucie

Chargée de mission affaires thonières, Direction générale de affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture (DGAMPA), Bureau des Affaires Européennes et Internationales (BAEI), 92055 La Défense, Ile de France, France

Šebalj, Valentina

Ministry of Agriculture, Ivana Mažuranića 30, 23000 Zadar, Croatia

Tel: +385 23 309 820; +385 985 07581, E-Mail: valentina.sebalj@mps.hr

Seguna, Marvin

Chief Fisheries Protection Officer, Ministry for Agriculture, Food and Animal Rights, Fort San Lucjan, Triq il-Qajjenza, Department of Fisheries and Aquaculture, Ghammieri Ingiered Road, MRS 3303 Marsa, Malta

Tel: +356 229 26918; +356 797 09426, E-Mail: marvin.seguna@gov.mt

Trigo, Patricia

DGRM, Avenida Brasilia ES8, 1449-030 Lisboa, Portugal

Tel: +351 969 455 882; +351 213 035 732, E-Mail: ptrigo@dgrm.pt

JAPON

Fukugama, Chika

Assistant Director, International Affairs Division, Fisheries Agency of Japan, Chiyoda-ku 100-8907

Tel: +81 3 3502 8460, E-Mail: chika_fukugama740@maff.go.jp

Iioka, Mako

Assistant Director, International Affairs Division, Japan Fisheries Research and Education Agency Government of Japan, 1-2-1 Kasumigaseki, Chiyoda-Ku, Tokyo 100-8907

Tel: +81-3-3502-8204, Fax: +81-3-3504 2649, E-Mail: mako_iioka540@maff.go.jp

Kawano, Masataka

Technical Official, International Affairs Division, Fisheries Agency of Japan, Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries, 1-2-1, Kasumigaseki, Chiyoda-ku, Tokyo 100-8907

Tel: +81 3 3502 8460, Fax: +81 3 3504 2649, E-Mail: masataka_kawano320@maff.go.jp

Miyahira, Masayoshi

Official, Agricultural and Marine Products Office, Trade Control Department, Ministry of Economy, Trade and Industry, 1-3-1 Kasumigaseki, Chiyoda-ku, Tokyo 100-8901

Tel: +81 3 3501 0532, E-Mail: miyahira-masayoshi@meti.go.jp

Miyazaki, Satoshi

Assistant Director, Agricultural and Marine Products Office, Trade Control Department, Ministry of Economy, Trade and Industry, 1-3-1 Kasumigaseki, Chiyoda-ku, Tokyo 100-8901

Tel: +81 335 010 532, Fax: +81 335 016 006, E-Mail: miyazaki-satoshi@meti.go.jp

MEXIQUE

Soler Benítez, Bertha Alicia ¹

Comisión Nacional de Acuicultura y pesca (CONAPESCA), 82100 Mazatlán, Sinaloa

MAROC

Aouraghe, Abdelhakim

Directeur de contrôle des activités de la pêche Maritime, Secrétariat d'Etat chargé de la Pêche Maritime, Nouveau Quartier Administratif; BP 476, 10090 Haut Agdal Rabat. E-Mail: aouraghe@mpm.gov.ma

Ben Bari, Mohamed

Conseiller du Secrétaire d'Etat, Expert MCS, Secrétariat d'Etat chargé de la Pêche Maritime, Nouveau Quartier Administratif; BP 476, 10090 Haut Agdal Rabat

Tel: +212 537 688 196, Fax: +212 537 688 382, E-Mail: benbari@mpm.gov.ma

Hmidane, Abdellatif

Chef du Service de la Coordination de la Lutte contre la Pêche INN / DCAPM, Secrétariat d'Etat chargé de la Pêche Maritime, Nouveau Quartier Administratif; BP 476, 10090 Haut Agdal Rabat

Tel: +212 537 688 356, Fax: +212 537 688 382, E-Mail: hmidane@mpm.gov.ma

Sabbane, Kamal

Chef du Service du Suivi et du Contrôle par Outil informatique / DCAPM, Secrétariat d'Etat chargé de la Pêche Maritime, Département de la Pêche Maritime, Nouveau Quartier Administratif; BP 476, 10090 Haut Agdal, Rabat

Tel: +212 537 688 528, Fax: +212 537 688 382, E-Mail: sabbane@mpm.gov.ma

NORVÈGE

Sørdahl, Elisabeth * 1

Senior Adviser, Ministry of Trade, Industry and Fisheries, Department for Fisheries, 0032 Oslo

Lysnes, Guro Kristoffersen

Adviser, Directorate of Fisheries, Resource Management Department, Strandgaten 229, 5004 Bergen (P.O. Box 185 Sentrum), 5804 Bergen

Tel: +47 46 89 66 44, E-Mail: gulys@fiskeridir.no

Mjorlund, Rune 1

Senior Adviser, Directorate of Fisheries, Department of Coastal Management, Environment and Statistics, 5804 Bergen

SIERRA LEONE

Mansaray, Mamoud

Principal Fisheries Officer, Ministry of Fisheries and Marine Resources (MFMR), 7th Floor Youyi Building, Freetown

Tel: +232 762 55590, E-Mail: mansaraymamoud85@gmail.com

ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD

Deary, Andrew

Head of Blue Belt Compliance, MMO, Marine Management Organisation, Lutra House. Dodd Way. Walton House. Bamber Bridge. Preston Office, PR5 8BX

Tel: +44 772 222 1352, E-Mail: andrew.deary@marinemangement.org.uk

Flaherty, Jacob

MMO IUU Team Operations Room Lancaster House, Lancaster House, Hampshire Court, Newcastle NE4 7YH

Tel: +44 7818 103625, E-Mail: Jacob.flaherty@marinemangement.org.uk

May, Stefan

Department for Environment, Food and Rural Affairs, 2nd Floor, Foss House, Kings Pool, 1-2 Peasholme Green, York, YO1 7PX

Tel: +44 208 026 7627, E-Mail: stefan.may@defra.gov.uk

Peel, Michael

Department for Environment, Food and Rural Affairs - DEFRA, 2 Marsham Street, London SW1P 4DF

Tel: +44 798 418 9608, E-Mail: michael.peel@defra.gov.uk

ÉTATS-UNIS

Harris, Madison

Foreign Affairs Specialist, Office of International Affairs, Trade, and Commerce (F/IATC), NOAA, National Marine Fisheries Service, 1315 East-West Highway, Silver Spring, Maryland 20910

Tel: +1 202 480 4592, E-Mail: madison.harris@noaa.gov

King, Melanie Diamond

Foreign Affairs Specialist, Office of International Affairs Trade, and Commerce (F/IATC), NOAA, National Marine Fisheries Service, 1315 East-West Highway, Silver Spring Maryland 20910
Tel: +1 301 427 3087, E-Mail: melanie.king@noaa.gov

Shefferman, Ilissa

NOAA, 1315 East West Highway, Silver Spring, Maryland 20910
Tel: +1 312 545 6457; +1 202 815 5704, E-Mail: ilissa.shefferman@noaa.gov

VENEZUELA

Vivas, Maria Daniela

Ministerio del Poder Popular de Pesca y Acuicultura., Parque Central. Piso 17, 1040 Caracas
Tel: 04242808103, E-Mail: minpescaven@gmail.com

AUTRES PARTICIPANTS

TRAGSA

Cuadra García, Manuel Francisco

TRAGSA, C/ Julián Camarillo 6B, 28037 Madrid, España
Tel: +34 91 322 5209, E-Mail: mcuadra@tragsa.es

Lara Romero, Ana

TRAGSA, C/ Julián Camarillo 6B, 28037 Madrid, España
Tel: +34 915 358 996, E-Mail: alaro@tragsa.es

Secrétariat de l'ICCAT

C/ Corazón de María 8 – 6th floor, 28002 Madrid – Spain
Tel: +34 91 416 56 00; Fax: +34 91 415 26 12; E-mail: info@iccat.int

Manel, Camille Jean Pierre

Neves dos Santos, Miguel

Parrilla Moruno, Alberto Thais

De Andrés, Marisa

Baity, Dawn

Idrissi, M'Hamed

Martínez Herranz, Javier

Mergarejo Dremov, Félix

Samedy, Valérie

Vieito, Aldana

ICCAT INTERPRETERS

Baena Jiménez, Eva J.

Gelb Cohen, Beth

Godfrey, Claire

Liberas, Christine

Linaae, Cristina

Pinzon, Aurélie